



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 20 décembre 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/12/2010

D - 20100730

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 20 décembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h50), Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (présent jusqu'à 17h40) , Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 17h40) , Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présent jusqu'à 17h50) , Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOËL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE.

***Réajustement des budgets d'activités d'Accueil de Loisirs de
l'année 2009. Autorisation. Décision.***

Mme Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération en date du 22 décembre 2008, n° D.20080665, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat avec les associations qui agissent en faveur de la Jeunesse, et ce, au titre de l'exercice 2009.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2009 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Par délibération en date du 28 juin 2010, n°D.20100331, vous avez autorisé Monsieur le Maire à réajuster des subventions, compte tenu de crédits affectés à certaines associations et non consommés en 2009.

Le montant de ces crédits non consommés au titre de 2009 et qui faisaient l'objet de cette délibération, s'élevaient à **201 767,45 euros**.

Ces réajustements sont permis grâce au suivi des indicateurs de fréquentation mis en place par les services de la Ville et à une gestion plus rationnelle, qui rend ainsi plus efficiente notre action et permet de réaliser des économies d'échelle.

Aujourd'hui, et grâce au traitement des derniers bilans associatifs 2009 reçus, nous sommes en mesure d'identifier d'autres crédits affectés à des associations et qui n'ont pas été consommés.

Ces crédits s'élèvent à **25 966,93 euros** et sont détaillés ci-après.

Associations	Centres d'Accueil de Loisirs	Accueils Périscolaires	Interclasses	Actions Jeunes	TOTAL
Avant Garde Jeanne d'Arc de Bordeaux Caudéran	- 5 086.30	- 2 616.00	- 3 537.00		- 11 239.30
Amicale Laïque David Johnston	- 10 908.01		- 1 782.24		- 12 690.25
Club Pyrénées Aquitaine			- 662.38		- 662.38
Union Saint Jean			- 125.00		- 125.00
ABC				- 1 250.00	- 1 250.00
TOTAL	- 15 994.31	- 2 616.00	- 6 106.62	- 1 250.00	- 25 966.93

Le montant total définitif, des crédits non consommés au titre de l'exercice 2009, s'élève donc à : **227 734.38 euros**.

Ces crédits non consommés ont permis de renforcer les accueils éducatifs et de loisirs dès la rentrée scolaire 2010.

S'agissant des Centres d'accueils et de loisirs, le développement a été le suivant :

- ouverture de 76 nouvelles places pour les mercredis
- ouverture de 16 places pendant les petites vacances

Pour les accueils périscolaires, le plan de mise en cohérence a été poursuivi par l'ouverture de 11 accueils associatifs dans les écoles maternelles représentant ainsi 240 places d'accueil et le renforcement de 9 accueils déjà existant permettant l'accueil de 180 nouveaux enfants.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- décider ces nouveaux réajustements budgétaires sur le budget Jeunesse - Fonction 420 - Compte 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 décembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Brigitte COLLET
Adjoint au Maire

